

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Avril – Septembre 2021
Consultation en ligne
et réunions publiques

Depuis l'été 2021
Études techniques

Fin 2021 – Premier trimestre 2022 :
• Travaux préalables et aménagement placette rue de Reuilly
• Mise en œuvre premières mesures plan de circulation

2022 – 2023
Réalisation des aménagements et révision globale plan de circulation

La concertation en chiffres

3 Réunions publiques

2 ateliers « Genre et espace public » avec l'association *À places égales*

Des marches exploratoires en autonomie

Mobilisation du conseil de quartier Jardin de Reuilly et des associations locales

287 participant-es, **209** contributions et **1307** votes déposés sur la plateforme idee.paris

Les sujets de la végétalisation, du développement de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique ont été les sujets les plus portés, avec l'apaisement de la circulation et le soutien aux mobilités actives.

La démarche Embellir votre quartier, c'est :

5,5 millions d'euros d'investissement par quartier, **7** dans les quartiers populaires

Une cinquantaine d'arbres en moyenne par quartier

10 à 15 aménagements par quartier

Avant chacune des phases de travaux pour embellir votre quartier, vous recevrez une lettre d'information.

+ d'infos sur le site internet de la mairie du 12^e : mairie12.paris.fr

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – SUD EST
205, RUE DE BERCY, PARIS 12^e
TÉL. 01 44 87 43 00

Plus d'infos sur chantiers.paris.fr et au 3975*

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

LA VIE DONT ON A ENVIE ON VA LA FAIRE ICI.

ÉDITOS



Le quartier Jardin de Reuilly, au cœur du 12^e arrondissement, va profondément se transformer grâce à la mobilisation exceptionnelle de ses habitant·es, du Conseil de Quartier et

de nombreuses associations locales. Parmi les mesures les plus ambitieuses, une **révision profonde du plan de circulation** qui inverse la hiérarchisation de la place dévolue aux différents modes de déplacement en faveur des plus vertueux. Ainsi la rue de Charenton sera transformée en **vélorue**. La réduction de la circulation de transit permettra un **nouveau partage de l'espace public en faveur des piétons**, comme le code de la rue le **préconise et notamment** les publics les plus **vulnérables, comme nos enfants, nos aîné·es** et les personnes en situation de handicap. Enfin elle est la condition d'une reconquête importante de l'espace public avec l'élargissement de trottoirs, la création de nouvelles placettes, la piétonisation de tronçons de voies. Les plantations d'arbres et de végétalisation en pleine **terre quand** les contraintes techniques le permettent, sont systématiquement privilégiées.

Cette nouvelle démarche nous a aussi permis de réinterroger notre manière de concevoir l'espace public et d'expérimenter de nouvelles méthodes. **Ainsi dans le 12^e, nous avons pu travailler sur la place des femmes dans l'espace public**, sujet qui me tient particulièrement à cœur.

Aujourd'hui, grâce au travail remarquable des services techniques de la Ville de Paris, les premiers chantiers sont sur le point de démarrer pour transformer ces beaux projets en réalité. Avec mes adjoints **Pierrick Paris, Christophe Teisseire** et **Mathieu Delmestre**, qui ont suivi étape par étape cette démarche innovante, je reste pleinement mobilisée pour accompagner ces transformations au plus près de nos habitant·es et de dessiner notre ville à hauteur d'enfant.

Emmanuelle Pierre-Marie

Maire du 12^e arrondissement



Avec la méthode **Embellir votre quartier**, la transformation de l'espace public et la lutte contre le réchauffement climatique à Paris se mène à l'échelle de votre lieu de vie. La végétalisation, l'apaisement

des rues et des circulations, l'amélioration de l'accessibilité, sont ainsi déclinés quartier par quartier.

Cette approche par territoire permet en outre de mieux organiser les interventions en concentrant les chantiers sur une même période.

Nous sommes heureux aujourd'hui de vous présenter, à la suite de plusieurs mois de concertation, les évolutions qui seront engagées fin 2021 et en 2022 dans le quartier Jardin de Reuilly.

Les choix d'aménagement sont le résultat de la large consultation des habitants qui s'est déroulée en 2021, et le fruit d'un travail commun associant la mairie du 12^e et les adjoints à la Maire de Paris travaillant sur l'espace public, avec notamment **Christophe Najdovski** sur les sujets de végétalisation de l'espace public et d'arbre, **David Belliard**, sur les mobilités et la transformation de l'espace public, **Jacques Galvani** sur l'accessibilité et **Emmanuel Grégoire** 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme.

Jacques Baudrier

Adjoint à la maire de Paris en charge de la construction publique, du suivi des chantiers, de la coordination des travaux sur l'espace public et de la transition écologique du bâti.

VOTRE QUARTIER JARDIN DE REUILLY VA S'EMBELLIR



Bientôt le début des travaux

Après plusieurs mois de concertation, les travaux d'aménagement du quartier Jardin de Reuilly commencent cet hiver.

“ VOTRE PROJET AMBITIEUX POUR
EMBELLIR VOTRE QUARTIER ET
GAGNER EN QUALITÉ DE VIE. ”

Du 8 avril au 15 juin 2021, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

Vos souhaits d'aménagements ? Développer la végétalisation, rendre l'espace aux piétons, encourager les mobilités douces comme la marche et le vélo, apaiser la circulation du quartier...

Cette lettre d'information vous présente les aménagements retenus pour transformer le quartier Jardin de Reuilly conformément à vos attentes.

Les premiers travaux seront engagés dans les prochaines semaines. Vous serez tenu-es informé-es des prochaines phases de chaque chantier.

LES AMÉNAGEMENTS



Plantation d'arbres et végétalisation de l'espace public

Des nombreuses rues du quartier Jardin de Reuilly seront plantées pour un total de près de **80 nouveaux arbres**. Parmi les rues qui seront massivement végétalisées : **1** la rue Erard avec 25 arbres et **2** la rue Dubrunfaut avec une dizaine d'arbres, quelques portions de **3** la rue Charenton et **4** du boulevard de Reuilly et d'autres encore.

Des arbres viendront aussi agrémenter **5** la place du colonel Bourgoïn, **6** la place Sarah Monod-Montgallet et **7** la placette Reuilly. 9 arbres seront ici plantés dès cet hiver (premier trimestre 2022).

Des études techniques sont en cours pour confirmer ces potentiels de plantation.



Améliorer la desserte bus

Le nouveau plan de circulation a été conçu pour apaiser la circulation au sein du quartier et **fluidifier la desserte des transports en commun**. Ce sera notamment le cas au niveau des rues de Reuilly et de Charenton, où la mise en sens unique de la circulation générale et le maintien d'un double sens bus, permettra une **amélioration du temps de parcours** des lignes 57 et 215 qui profiteront aussi d'un nouveau couloir bus sur le boulevard Diderot entre Crozatier et rue de Reuilly.

Une attention particulière sera aussi portée à la **mise en accessibilité des arrêts de bus** pour les personnes en situation de handicap.



Faciliter les déplacements à vélo

L'apaisement général de la circulation motorisée sur les rues de desserte interne profitera aussi aux mobilités actives. La **rue de Charenton**, libérée du trafic de transit, deviendra ainsi **une vélo-rue** entre le boulevard Diderot et l'avenue Daumesnil. **À termes** cet aménagement sera prolongé jusqu'à la place de la Bastille.

De **nouveaux aménagements cyclables** seront également créés au niveau de la rue Taine et de l'avenue Daumesnil. Une attention particulière sera consacrée à la **sécurisation des carrefours**.

Enfin des **nouvelles solutions de stationnement vélo** seront déployées sur l'espace public.



Améliorer le déplacement des personnes en situation de handicap

Des nombreux trottoirs feront l'objet d'aménagements pour **élargir l'espace dévoué aux piéton-es et le désencombrer** du mobilier pouvant constituer un obstacle physique ou visuel. Les passages piétons seront dotés de **bandes podotactiles** afin d'en améliorer la lisibilité. Enfin, sur les cheminements piétons, des **assises** seront ajoutées.

RETENUS POUR LE QUARTIER

Plantation d'arbres et végétalisation

Vélos et bus

Apaisement de la circulation et/ou reconquête de l'espace public en faveur des piéton-nes



R JARDIN DE REUILLY



Apaisement de la circulation

Le nouveau plan de circulation

Un quartier apaisé, c'est moins de nuisances sonores, une meilleure qualité de l'air, des déplacements plus faciles et agréables pour les piéton·nes et les personnes en situation de handicap.

Mis en œuvre progressivement, le nouveau plan de circulation vise à réduire les circulations de transit traversant le quartier, tout en préservant la desserte locale et la qualité de service des transports en commun.

Trois phases de mise en œuvre sont prévues, selon l'avancement des études de circulation :

Phase 1 : Fin janvier 2022 : apaisement des rues de Charenton, Charolais, Dubrunfaut et Dugommier

Phase 2 : été 2022 : secteur rue de Reuilly*

Phase 3 : 2022 - 2023 : secteur Colonel Bourgoïn – Erard et secteur Taine / Charenton*

*Les orientations pour ces secteurs sont encore susceptibles d'évoluer en lien avec les études de circulation actuellement en cours.

Reconquête de l'espace public en faveur des piéton·nes

Les rues aux écoles existantes feront l'objet d'aménagement définitifs :

- 1 Rue Élixa Lemonnier,
- 2 Rue de la Brèche aux Loups,
- 3 Rue Jacques Hillairet,
- 4 Cité Moynet.

De nouvelles piétonisations verront le jour : contre-allées rue de Reuilly 5 et bd de Reuilly (Dugommier), rue Pleyel...

Les passages piétons du quartier seront sécurisés et des assises seront installées pour permettre un temps de pause.

